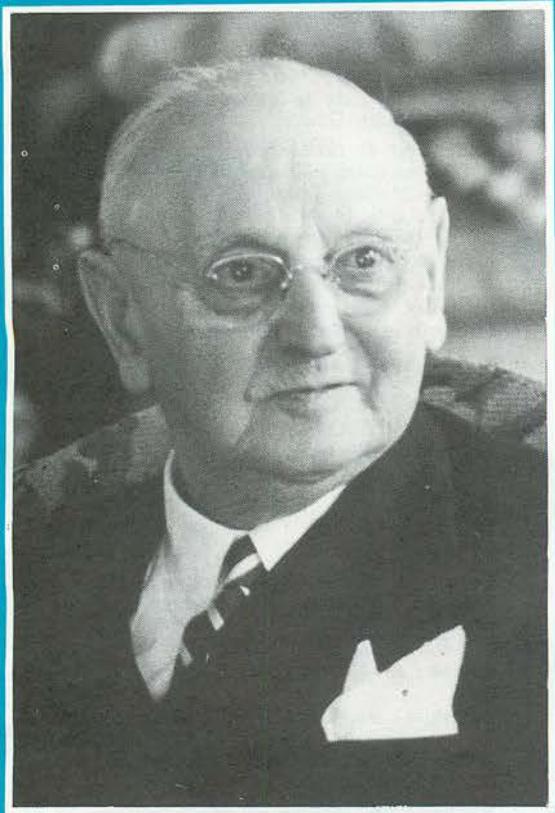


TRIBUNE DE GAUCHE

changer

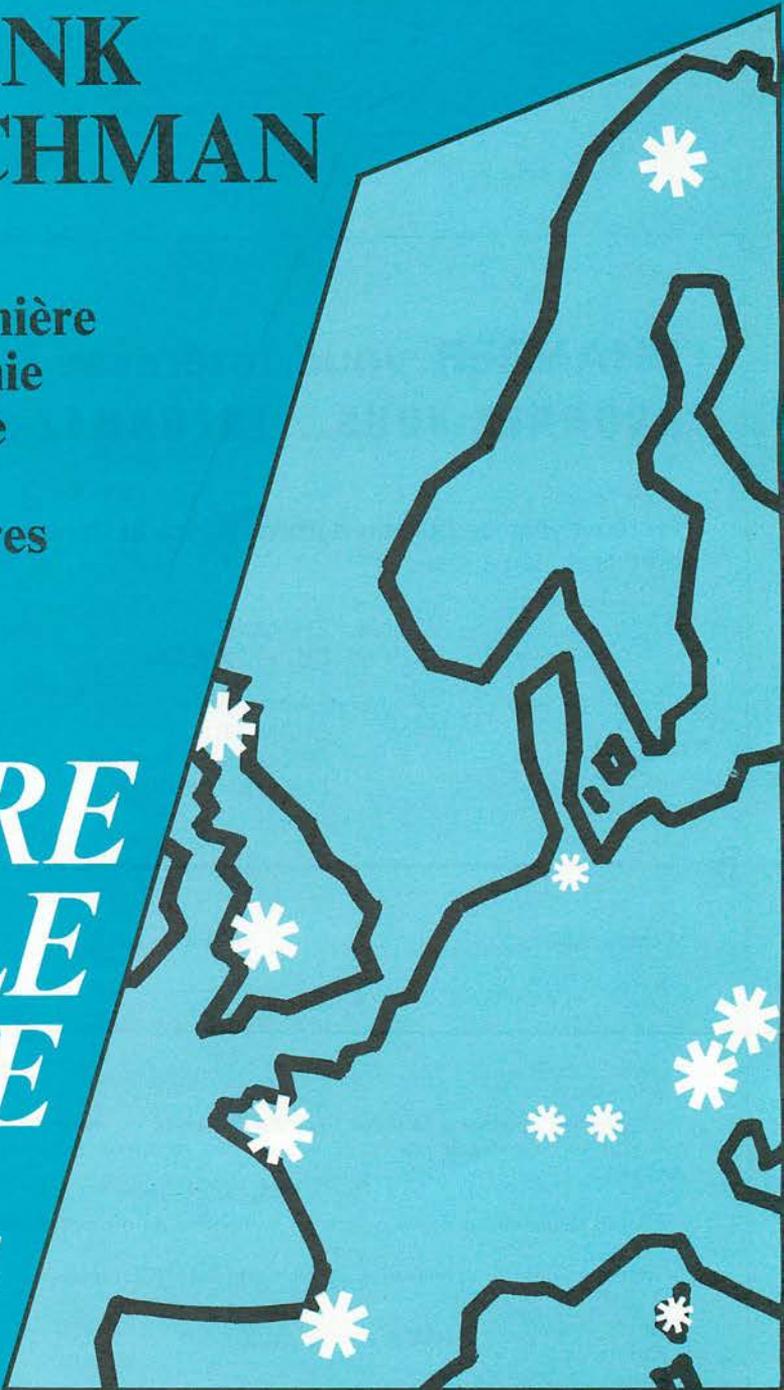


REDÉCOUVRIR FRANK BUCHMAN

La première
biographie
complète
paraît
à Londres

**VIVRE
ENSEMBLE
EN EUROPE**

*Les minorités
ethniques*





**Il est rassurant
de se savoir bien assuré.**

Discutons-en entre nous.

winterthur
assurances

Toujours près de vous.

CHANGER vous intéresse ? ABONNEZ-VOUS... INFORMEZ-VOUS...

En renvoyant ce bulletin dûment rempli et découpé à l'une des adresses suivantes :

Suisse : CHANGER
CH - 1824 CAUX

France et autres pays :
CHANGER
68 boulevard Flandrin
F - 75116 PARIS

changer

TRIBUNE DE CAUX

Revue mensuelle

publiée par le Réarmement moral
Commission paritaire de la presse : N° 62060

France : 68, bd Flandrin, 75116 Paris.
Tél. (1) 727.12.64.

Suisse : Case postale 3, 1211 Genève 20.
Tél. (022) 33.09.20.

Responsable de la publication :
Jean-Jacques Odier.

Rédaction et réalisation : Frédéric et Nathalie Chavanne, Philippe et Lisbeth Lasserre, Daniel Mottu, Charles Pigué, Philippe Schweisguth, Evelyne Seydoux.

Administration, diffusion : Nancy de Barrau, Maurice Favre, Hélène Golay, Colette Lorain.

Société éditrice : Éditions, théâtre et films de Caux, S.A., Lucerne (Suisse).

Imprimerie : J.P., 69150 Décines (France).

ABONNEMENTS

annuels (11 ou 12 numéros)

France : FF 90 ; Suisse : Fr.s.25. - .
Belgique : FB 630 ; Canada : \$ 17. - .
Autres pays par voie normale : FF 100
ou Fr.s.28. - . Par avion : FF 110 ou
Fr.s.30. - . Prix spécial étudiants,
lycéens : FF 45 ; Fr.s.16. - ; FB 315.

Verser le montant de l'abonnement :

France : à « Changer » (68, boulevard Flandrin, 75116 Paris), par chèque bancaire, ou par C.C.P. 32 726 49 T, La Source.

Suisse : à « Changer », C.C.P. 12-755, Genève.

Belgique : au Réarmement moral, 123, rue Th. de Cuyper, Bte 39, 1200 Bruxelles, C.C.P. 000-057 81 60-40 Bruxelles (avec la mention « abonnement Changer »).

Canada : par chèque bancaire au nom de « Tribune de Caux », 387, chemin de la Côte Sainte-Catherine, Montréal, Québec H2V 2B5.

Zone franc d'Afrique : par mandat ou chèque bancaire de 5 500 francs CFA (abonnement avion) ou 5 000 francs (par voie maritime) à « Changer » (68, boulevard Flandrin, 75116 Paris), C.C.P. 32 726 40 T, La Source, France.

Que veut le Réarmement moral ?

La refonte de la société ne peut s'opérer en définitive que par la transformation des hommes. Tel est le principe.

Une école du changement où les hommes apprennent à rechercher la volonté divine, à respecter les valeurs morales et à les rendre contagieuses. Tel est le cheminement.

Des équipes agissantes s'efforçant d'établir un dialogue fécond là où règne l'antagonisme, de guérir les hommes de leurs préjugés et de leurs haines jusque dans l'arène sociale et politique ou dans les relations internationales. Telle se présente l'action sur le terrain.

Conçu à l'origine et poursuivi depuis plusieurs décennies par des personnes animées par l'idéal chrétien, le Réarmement moral se veut ouvert à des hommes de toutes croyances dans un respect mutuel et en vue d'un combat commun pour un avenir meilleur.

M./Mme/Mlle..... Prénom.....

Adresse.....

Code postal..... Ville.....

Pays.....

désire s'abonner à la revue CHANGER à partir du mois de..... 19... et s'acquittera du montant de l'abonnement dès réception de votre facture (tarifs ci-contre).

désire bénéficier d'une prochaine campagne de promotion de la revue.

commande ... exemplaires du n° de CHANGER (paiement sur facture).

Date : Signature :



GALLOCENTRISME

Dans la confusion provoquée par le sabotage du *Rainbow Warrior* par les services secrets français, l'opposition, le gouvernement, l'opinion ont surtout cherché à trouver un coupable ou un bouc émissaire, à défaut de pouvoir désigner le coupable.

La pratique de l'honnêteté est difficile et le premier ministre français en a fait la douloureuse expérience, même s'il n'est sans doute pas allé jusqu'au bout. Peut-être aurait-il dû, comme dans la chanson, couper la queue du chiot d'un seul coup au lieu de le faire rondelle par rondelle !

Toujours est-il que, dans cette affaire, et indépendamment de la fermeté dont doit faire preuve leur gouvernement

sur les principes, les Français n'ont eu ni le courage ni la simplicité de chercher à comprendre ceux qui leur en veulent.

Entre l'affirmation de son bon droit et le mépris, voire l'ignorance, vis-à-vis de ceux qui le mettent en cause, la France aurait pu adopter une troisième attitude : faire un effort sincère pour

1) accepter que nous ne formons qu'un seul monde. Que donc il est normal pour les Iles Fidji, la Nouvelle Zélande, l'Australie et bien d'autres pays de s'inquiéter de ce que nous faisons dans le Pacifique.

2) Essayer de connaître et de comprendre ces peuples, accepter qu'ils soient présents dans le Pacifique sud comme nous aimerions

qu'ils y reconnaissent la légitimité de notre présence.

Doit se former en notre fin de XX^e siècle une conscience mondiale. Rien de ce qui se passe à la surface de la planète ne peut nous être étranger. Or, les Français sont particulièrement « gallocentriques », et pas seulement chauvins.

Partout nous nous heurterons à d'autres, qu'ils soient Papous, Polynésiens, Australiens..., ou Allemands ou Belges, dont les options et les priorités sont différentes des nôtres.

Il est grand temps que nous apprenions à les côtoyer en égaux.

PHILIPPE LASSERRE

AVANT GENÈVE

Les dirigeants français ont eu raison de se montrer fermes à l'égard de M. Gorbatchev sur la question des droits de l'homme. Même si le nouveau maître du Kremlin ne s'est en rien laissé désarçonner par les questions et les exigences de ses interlocuteurs, une telle attitude sera payante à la longue.

L'Occident ne peut cependant en rester là. Il doit manifester une capacité constante d'initiative. Le président Mitterrand en a fait preuve lors du dîner qu'il offrait à son hôte à l'Elysée en insistant sur la valeur exemplaire de la réconciliation entre la France et l'Allemagne. « Pourquoi ne pas imaginer, lançait-il, que nous pourrions progressivement aller vers une pratique européenne plus large ? »

Maintenant que l'on trouve en face de soi un interlocuteur avec lequel le dialogue est au moins possible, le moment n'est-il pas venu de le convier à un vaste effort visant à combler le fossé nord-sud, à

rechercher les conditions d'une confiance mutuelle et à travailler au mieux-vivre de l'humanité ?

Nous ne disons pas qu'une telle attitude ébranlera le moins du monde le chef de l'Etat le plus monolithique qui soit, mais il serait bon que les dirigeants du Kremlin entendent de la part de l'Occident un autre langage que celui du marchandage.

Si l'Occident faisait de telles propositions, il n'aurait pas besoin de prétendre qu'il est mieux équipé que l'U.R.S.S. pour entreprendre cette tâche de rénovation. Après tout, l'Occident a laissé germer en son sein le fascisme, le nazisme et deux guerres mondiales.

L'art consistant à allier l'audace et l'humilité repose entièrement sur l'exigence de vérité envers soi-même. C'est cela que nous attendons des dirigeants de l'Occident. Puisse un tel comportement se manifester déjà à Genève les 19 et 20 novembre.

MERIDIEN

A TRAVERS CHAMPS

DES PRUNES

Chaque jour de ces débuts d'automne ensoleillés, une pluie de fruits mûrs tombe des branches pendantes de notre grand vieux prunier. Allongées, blondes à maturité avec une joue carminée, ces prunes sont bonnes à croquer et meilleures encore à transformer en tartes, en confiture ou en compote.

Mais cette année il y en a tellement, tellement, qu'il nous faut trouver chaque jour preneur pour les dix ou quinze kilos ramassés et quand nous avons eu fini de servir nos enfants, nos vieux amis, nos bons voisins et nos connaissances proches, il a fallu partir quêter des consommateurs de bonne volonté parmi des gens que nous connaissions à peine.

Dans notre petite ville on a vite fait connaissance et nous n'avons jamais traîné nos paniers bien loin... La récolte se termine et nous a fait passer de bons moments. Tout ça, c'est facile comme tout ! Mais il me reste une question : pourquoi n'ai-je aucun effort à faire pour me traîner à genoux dans l'herbe humide à ramasser les prunes tombées et si peu d'ardeur à recueillir chaque matin les pensées qui viennent d'en haut et qui pourraient embellir notre vie avec celles de nos voisins ?

Mais tout ça il va falloir que ça change puisque des gens inattendus commencent à nous demander : « Votre Réarmement moral, en quoi ça consiste au juste ? »

Ramasser ne va plus suffire. Il va falloir réfléchir.

PHILIPPE SCHWEISGUTH

COLLECTION RELIÉE des n° de « CHANGER » 1985

Un utile volume de référence
sous une présentation solide et soignée

Commandez - la dès aujourd'hui

90 FF

Frs.s. 25.—

VIVRE ENSEMBLE EN EUROPE

Le rôle des minorités ethniques

L'identité ethnique et culturelle des peuples est une réalité qui se manifeste de façon de plus en plus insistante à l'heure actuelle. Elle peut être source d'enrichissement mutuel, la diversité intérieure des nations étant *a priori* une richesse, mais elle dégénère aussi, dans certains endroits, en actes de violence et en terrorisme, dont la répression policière n'arrive pas à enrayer la spirale diabolique.

Les abcès purulents qui épuisent l'Irlande du Nord, le Pays Basque, la Corse et, à peine plus loin, le Liban, sont des défis aux idéaux de démocratie et de liberté qui font la force de l'Europe. En dehors de la menace de guerre totale, la sécurité de notre continent dépend donc tout autant de ces situations que de négociations entre supers puissances sur l'équilibre militaire. C'est là que doivent être portés les remèdes.

Il y a quelques années, deux hommes politiques du Haut-Adige (1), ayant conclu d'importants accords avec l'Italie et assaini leurs relations personnelles, s'étaient rendus à leurs propres frais à Belfast pour partager avec les Irlandais du Nord leurs nouvelles espérances. Négligeant les frontières établies et les entraves administratives, des initiatives de ce genre permettent de créer une Europe et un monde où chaque entité, qu'elle soit ethnique, culturelle ou nationale, trouve des raisons d'être et d'espérer.

C'est dans cette optique qu'est née l'idée d'organiser à Caux une table ronde sur « la protection morale et juridique des minorités en Europe et dans le monde ». Elle s'est tenue en juillet dernier le jour de l'ouverture des conférences du Réarmement moral. La Sardaigne y était représentée par son député au Parlement européen, M. Michel Columbu, militant chevronné de la défense des particularismes de son île, chef du parti d'Action sarde. L'Association italo-américaine de juristes par son secrétaire-général, M. Oronzo Melpignano, avocat à Brindisi, et par son trésorier, M. Aristide Marcoz, avocat à Aoste. Depuis plusieurs années, cette association participe à l'organisation de

colloques, à l'intention de magistrats et de juristes, dans le cadre des conférences de Caux.

La plus forte délégation était venue de Carinthie, province d'Autriche située aux frontières de la Yougoslavie et de l'Italie, qui comprend une minorité slovène. Le président du parlement régional, M. Joseph Schantl, était accompagné de sept autres députés se rattachant aux différentes factions de l'assemblée. Le Conseil des Slovènes de Carinthie était représenté par son président, M. Mattheus Grilc, le Comité central slovène par son vice-président, M. Franc Kukovica, et son secrétaire général, M. Marian Sturm. M. Valentin Inzko représentait le Comité de coordination allemand-slovène créé dans le cadre du diocèse de Klagenfurt. Il faut aussi mentionner la présence de M. Reginald Vospernik, membre de la Commission des Nations Unies pour les minorités et président de l'Association des peuples minoritaires en Europe. En plus de sa participation à la table ronde et aux autres activités de la conférence, le groupe autrichien, qui comprenait quelque vingt-cinq personnes, s'est retrouvé séparément pour élaborer les

bases d'une entente sur les questions qui sont sources de tension entre les deux communautés linguistiques de Carinthie.

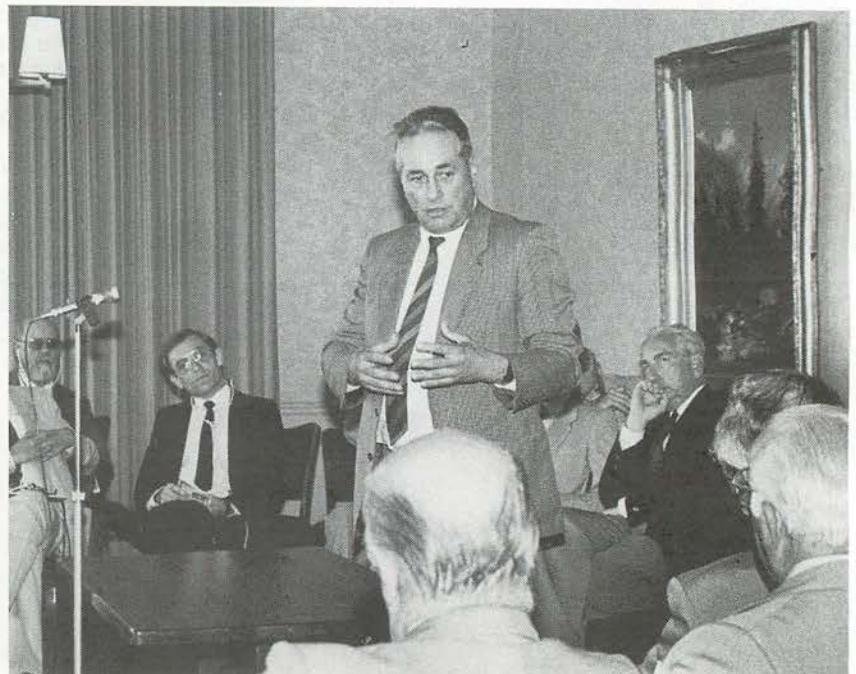
M. Solà Saladrigas, ancien ambassadeur d'Espagne, était arrivé tout exprès de Barcelone. Il a esquissé au cours de la rencontre la situation politique des diverses provinces de son pays.

Le thème de la table ronde a inspiré toutes les autres rencontres qui se sont tenues au cours de ce premier week-end des conférences d'été à Caux. C'est ainsi qu'on a pu entendre des ressortissants de Malaisie, d'Afrique du Sud, de Malte, de France, de Chypre parler des efforts qu'ils déploient pour guérir en eux-mêmes et autour d'eux les blessures du passé et pour préparer un avenir où chaque individu et chaque groupe humain aura sa juste place.

On trouvera dans les pages qui suivent les interventions les plus significatives qui ont été faites au cours de cette table ronde.

CHARLES PIGUET

(1) Province italienne proche de la frontière autrichienne où vit une importante minorité germanophone.



Le
Président
du
parlement
régional
de
Carinthie,
Josef
Schantl,
intervient
au
colloque.

En Suisse, un cas d'espèce : le Jura

Me Claude Jeannerat, avocat à Delémont, dans le canton du Jura, a été secrétaire de la commission qui s'est occupée du partage des biens entre les cantons de Berne et du Jura à la suite de la création, en 1978, du nouveau canton. Il tire ici les leçons d'une procédure qui est pratiquement unique dans l'histoire.

Le cas du Jura est d'une importance bien relative si on le place dans le contexte international mais il est à divers titres exemplaire de l'évolution d'une situation devenue explosive, à la limite de la violence.

Jusqu'à la Révolution française, les districts jurassiens faisaient partie des Etats du prince-évêque de Bâle. Après avoir été français durant une vingtaine d'années, ils ont été offerts en 1815 par le Congrès de Vienne au canton de Berne pour réparer les pertes que celui-ci venait de subir. L'opération est hardie, les deux parties n'ayant pas grand-chose en commun : ni la religion, ni la langue, ni les coutumes.

Cent trente ans plus tard, en 1947, un incident bénin d'apparence marque le début de la lutte du peuple jurassien pour son indépendance. Le parlement bernois refuse d'attribuer la direction du Département des travaux publics au Conseiller d'Etat (député) jurassien sous prétexte que ce poste ne peut être confié à un francophone. La réaction est très vive. Un comité se crée qui deviendra le Rassemblement jurassien. La lutte commence. S'il y a quelques actes de violence, comme des fermes incendiées, le combat ne met cependant jamais en cause la vie des gens.

Question réglée ?

En 1959, Berne accepte de consulter une première fois le peuple jurassien, non pas directement sur la constitution d'un nouveau canton mais sur l'opportunité d'une consultation. Un plébiscite sur le principe du plébiscite, en quelque sorte. Ce scrutin donne une faible majorité de non. D'aucuns pensent alors que la question est réglée. Au contraire, le combat s'amplifie et, en 1970, Berne

accepte finalement d'organiser un plébiscite qui permet aux Jurassiens de former un Etat dans le cadre de la Confédération suisse. Le Jura est cependant lui-même divisé : sa partie nord, en majorité autonomiste ; la partie méridionale, protestante, s'était manifestée en faveur du maintien dans l'ancien canton. L'additif constitutionnel bernois de 1970 prévoit un plébiscite en plusieurs étapes, afin que chaque district puisse décider à qui il veut appartenir. Le 23 juin 1974, la majorité du peuple

Certes, ce n'est pas la première fois qu'un Etat se crée par amputation d'une partie du territoire d'un autre. Il y avait eu de nombreux précédents lors de la décolonisation. Aussi étrange que cela puisse paraître, il semble cependant que jamais on ne se soit préoccupé d'un partage de biens entre les deux. Prenons le cas de l'Inde. Dieu sait si l'Inde a contribué à la richesse de l'Angleterre et pourtant, lorsqu'elle est devenue indépendante, on ne s'est pas demandé si elle avait droit à récupérer quelque chose. Lors de l'indépendance de l'Algérie, il n'y a pas eu de véritable partage. On a simplement laissé sur place ce que la colonisation avait construit. En Suisse, il y a eu un partage lors de la séparation des deux cantons de Bâle mais cela portait essentiellement sur des biens culturels ayant une valeur affective.



Les participants à la table ronde écoutent Me Jeannerat.

jurassien décide de se séparer du canton de Berne. En 1975, un deuxième scrutin permet aux trois districts méridionaux de rester dans le canton de Berne. En plus, comme la création d'un nouveau canton implique un amendement de la Constitution fédérale, il faut que la majorité du peuple suisse et des cantons donnent leur accord, ce qu'ils font en 1978, à une très large majorité.

On pourrait croire qu'un problème de minorité se trouve réglé du moment qu'on a accordé à celle-ci ce qu'elle demande. Ce ne fut pas notre cas.

Il est d'ailleurs intéressant de noter que dans notre cas, les discussions les plus longues et les plus ardues ont porté sur le fond d'archives de l'ancien évêché de Bâle qui a une valeur essentiellement historique.

Au delà du droit

Au début de 1979, les divergences entre Jurassiens et Bernois sont encore très fortes. Une partie du Jura est restée territoire bernois. Berne n'envisage pas

la réunification du Jura alors que celui-ci ne cesse d'en parler. Berne conteste même l'entrée en matière sur le partage des biens, ni le droit international, ni le droit suisse ne prévoyant de dispositions dans ce domaine. On décide tout de même de négocier mais, pendant plus d'un an, les discussions sont très difficiles. Chaque fois qu'un homme politique jurassien fait une déclaration au sujet de la réunification, Berne ferme la porte des négociations. Chaque fois que la police bernoise intervient pour disperser une manifestation à Moutier, la ville principale de la partie du Jura restée dans le canton de Berne, ce sont les Jurassiens qui durcissent leur position. Finalement, les deux gouvernements cantonaux prennent une décision extrêmement importante qui débloque la situation. Pour dépolitiser le problème et le dépassionner, on décide de part et d'autre que les événements et les divergences politiques n'auront dorénavant plus aucune influence sur la procédure de partage. Les travaux avancent alors rapidement et ils permettent de régler en l'espace de deux ans les modalités du partage.

Les modalités du partage

La première phase consiste à établir un accord de procédure et c'est la plus laborieuse. Les négociateurs doivent-ils avoir accès à l'ensemble de la documentation et des archives de l'Etat bernois, y compris celles des banques cantonales et des sociétés de droit privé dans lesquelles l'Etat détient des parts ? Quel critère de partage doivent-ils adopter ? Celui de la population, du territoire ou de la capacité fiscale ? Le Jura prétend avoir été déficitaire du point de vue de l'investissement. Loin des grands centres industriels, il a été laissé à l'écart des grandes réalisations dans le domaine économique et des transports. Ce problème difficile est réglé par une solution originale, la seule que je relèverai ici parmi les mesures essentiellement techniques de nos accords, celle de l'« équivalence d'investissement ». Toute l'infrastructure de l'administration cantonale se trouve sur territoire bernois. Avec le principe de l'équivalence d'investissement, il s'agit de donner au Jura les moyens de se doter d'une infrastructure équivalente à celle du canton de Berne et non identique car les besoins ne sont pas les mêmes.

Le Jura doit pouvoir offrir à sa population des services publics équivalents à ceux dont jouit la population du canton de Berne. Ainsi, au lieu d'estimer tous les immeubles de l'administration cantonale bernoise, on calcule ce qu'il faut au nouveau canton pour construire les infrastructures de sa propre administration. Cette solution est longue à se dessiner car elle implique une remise en cause de la bonne conscience d'un canton de Berne qui prétend avoir toujours accompli son devoir envers le Jura. Du côté du Jura elle implique de renoncer à faire publiquement le procès du canton de Berne et d'admettre qu'on peut arriver au même résultat par des voies qui évitent de blesser la partie adverse.

En Suisse, les différends entre cantons sont réglés par le Tribunal fédéral ou, éventuellement, par un tribunal arbitral. En décidant d'ouvrir une négociation directe, les deux gouvernements font preuve de bonne volonté. Après presque quarante années de désaccord et de guerre politique, le résultat obtenu démontre que les problèmes de minorités peuvent être réglés. Pour cela, il faut dépassionner le problème, chercher à respecter l'autre et régler les conflits dans le cadre de la négociation.

Le chemin du cœur

par Mme Jeanne Koller, sage-femme, Bassecourt, canton du Jura

Avant la création du canton du Jura, j'avais été invitée par une femme de Berne à rencontrer chez elle quelques femmes de là-bas. En se parlant les unes aux autres, nous avons vu que nous arrivions à nous comprendre.

Aujourd'hui, toutes les blessures, verbales surtout, qui ont été infligées de part et d'autre ne sont pas guéries. J'ai voulu suivre l'exemple de cette femme et j'ai décidé de faire une réunion chez moi. Cinq Bernoises sont venues prendre une tasse de thé et j'ai invité une militante séparatiste de la première heure à les rencontrer. Cela n'a peut-être l'air de rien, mais on a vu, au cours de cet après-midi, sinon les problèmes se résoudre, du moins un chemin se faire dans le cœur des unes et des autres.

Il faut se rencontrer entre adversaires quand il y a une possibilité de le faire. Lorsqu'on se connaît, avec de la bonne volonté et de l'esprit chrétien, on arrive toujours à trouver un chemin qui conduit au pardon.



Une voix québécoise :

Laurent Gagnon

Le Canada est composé de dix provinces dont l'une, le Québec, est francophone. Il y a six millions de francophones au Canada sur une population de vingt-six millions. Dans la province du Québec, sur six millions d'habitants, cinq sont francophones.

Le problème anglais-français est débattu depuis très longtemps au Canada. Entre 1968 et 1970, on a même lancé des bombes. Un membre du gouvernement, le ministre du Travail, a été enlevé et assassiné. C'est à ce moment-là que s'est créé le parti québécois qui visait, selon son chef, M. René Lévesque, à obtenir l'indépendance du Québec par des moyens démocra-

tiques. Qu'on soit d'accord ou non sur la façon dont M. Lévesque, devenu premier ministre de la province, a mené sa politique, il faut reconnaître qu'il a permis aux différents groupes de s'exprimer démocratiquement, évitant ainsi beaucoup de troubles. Une minorité doit pouvoir s'exprimer librement sinon elle voudra se faire entendre par la violence.

Bilinguisme

Je suis le dixième de quatorze enfants. Ma famille était pauvre. Nous vivions sur la ferme et, aujourd'hui encore, seulement deux d'entre nous pratiquent l'anglais car, dans notre région, tout se passe en français. Je dis cela pour qu'on comprenne combien cette question de langue est importante pour nous Québécois.

En 1979, M. Trudeau, alors premier ministre du Canada, a décidé que le pays serait bilingue. Il ne s'agit pas que tous les Canadiens parlent les deux langues, mais que l'administration fédérale les utilise également l'une et l'autre. Le ministre de la Défense a alors démissionné. Pour lui, le Canada était anglais. Le français, on pouvait l'utiliser pour saluer quelqu'un dans la rue ou pour converser au cours d'un repas, mais le Canada était anglais. Des gens comme moi ont beaucoup réagi.

La couleur d'une cravate

Quelques mois plus tard, j'ai participé à une conférence dans l'ouest du Canada où l'on a médité cette pensée : « Chacun peut choisir de faire partie de la guérison du monde ou de sa maladie. » Un nom m'est venu à l'esprit, celui de M. Richardson, l'ancien ministre de la Défense du cabinet Trudeau. Je me suis rendu dans sa ville, Winnipeg, j'ai cherché son nom dans l'annuaire téléphonique et je l'ai appelé : « Monsieur Richardson, vous ne me connaissez pas, mais moi je vous connais très bien parce que si on a de la haine contre quelqu'un, ou si on aime quelqu'un, on remarque la couleur de sa cravate, on sait comment il parle. Je ne suis pas d'accord avec vos idées, mais il n'est pas juste que je conserve un sentiment de haine contre vous et je m'excuse pour cela. » Aujourd'hui, je ne suis pas davantage d'accord avec ses idées. Il a fondé dans l'ouest du Canada

un parti politique avec le slogan *One Canada*, « Un seul Canada », c'est-à-dire un Canada anglais. Quant à moi, après mes excuses, je me suis senti beaucoup plus libre. J'ai pu aller à Toronto et dans d'autres parties du Canada et m'y sentir chez moi.

Beaucoup de passion, mais peu de patience

Pendant longtemps, j'ai essayé d'expliquer aux anglophones ce qu'était le Québec. Je le faisais avec beaucoup de passion mais peu de patience et ils ne comprenaient pas. Alors j'ai changé de méthode. Je parle moins et, parce que j'ai une attitude différente, ils m'écrivent des lettres, ils me téléphonent quand ils passent à Montréal ou à Québec, ils viennent me voir et nous pouvons *jaser*, comme on dit chez nous.

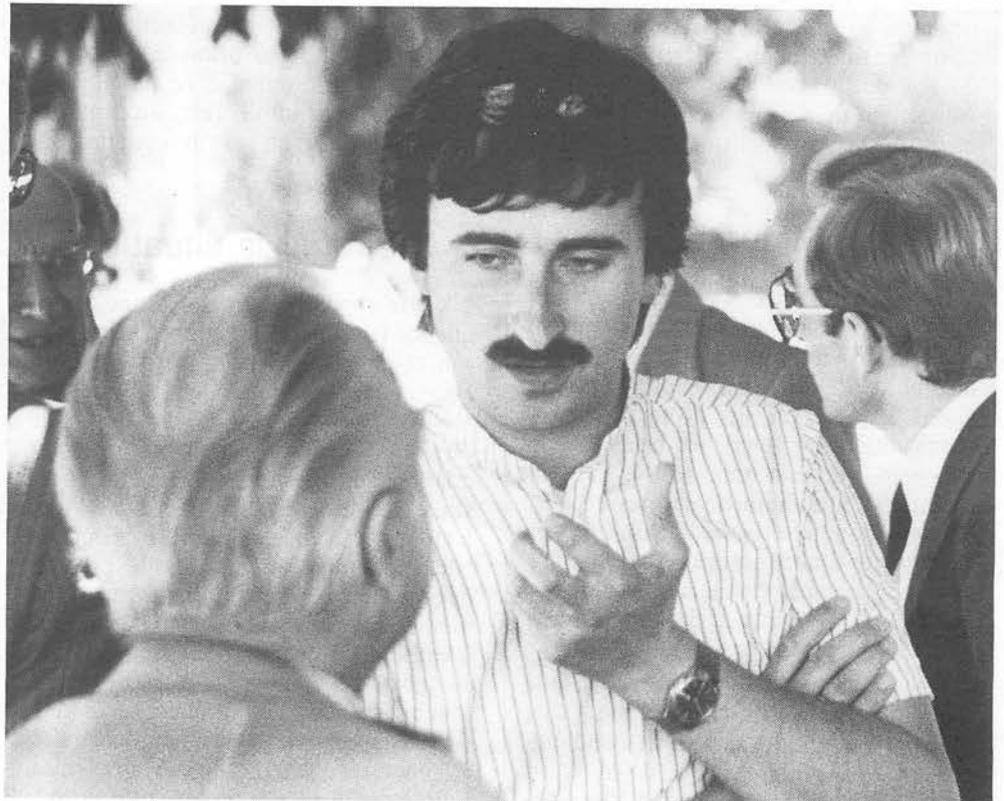
Lorsque, dans un pays, il y a une majorité et une minorité, la majorité est en général très lente alors que la minorité est dynamique. Elle est même parfois un casse-tête pour la majorité. Mais c'est important pour un pays d'avoir une minorité. Je suis heureux

d'être Québécois tout en étant Canadien, car je vois que notre rôle peut être d'apporter le dynamisme à ce pays.

Sur un pied d'égalité

A l'avenir, je crois que le Canada devra considérer les différents peuples qui le composent comme des partenaires. Lorsque les anglophones parlent d'unité, dans mon oreille cela veut dire *statu quo*. Cela veut dire : soyons gentils, il n'y a pas de problèmes. Il ne faut pas faire l'autruche ! Dans le terme *partenaires*, il y a une notion d'égalité. Nous sommes deux, sur un pied d'égalité. En fait, au Canada, nous sommes trois car il y a les Indiens qui sont les premiers habitants du pays. Le mot *partenaires* implique que nous allons faire quelque chose ensemble. A deux, à trois, nous allons bâtir.

Je continue à penser qu'il est important que le reste du Canada comprenne et respecte le Québec. Mais je n'utilise plus toute mon énergie pour cela. Ce qui m'intéresse, c'est de bâtir des ponts. J'essaie de le faire avec ma famille, avec des francophones et aussi avec beaucoup d'anglophones. Nous nous retrouvons dans un même combat.



Entre les réunions de la table ronde, des conversations détendues.

Conclusions d'un juriste

par Paolo Mengozzi

professeur de droit international
et de droit communautaire
à l'Université de Bologne

Ma tâche est d'examiner d'un point de vue juridique les considérations morales qui ont été développées ici. Je partirai de deux idées : la tasse de thé et la dépolitisation. Partout où se posent des problèmes de minorités, il est nécessaire de les examiner de façon rationnelle, au-delà des passions. Il faut les affranchir des visées politiques et pouvoir en parler « autour d'une tasse de thé ». La démarche est difficile parce que les hommes ne sont pas des machines. Ils ont leur passions et leurs idéologies.

Que peuvent faire les juristes ? Ils peuvent montrer une perspective, indiquer une méthode. Ils peuvent orienter la réflexion dans le sens de la déclaration du président Théodore Roosevelt aux immigrants en Amérique : « Nous ne vous demanderons pas d'où vous venez mais où vous allez. » Ils chercheront comment mettre en œuvre la méthodologie de la tasse de thé et de la dépolitisation tout en respectant l'idéologie et les convictions politiques des parties en présence.

Maturité

Rendre cette terre plus humaine, voilà un objectif que tous peuvent avoir en commun. Si tous le poursuivent, il y a possibilité de se comprendre. Si tous visent à préserver les droits des personnes, alors on suivra les principes de bon sens qui ont été énoncés ici : la maturité d'une majorité se mesure à la manière dont elle traite la minorité et la maturité d'une minorité à la manière dont elle accepte de porter la responsabilité de l'ensemble de la communauté.

On peut donc tirer des conclusions théoriques de la pratique qui a été utilisée dans le cas du Jura et de celle que nos amis de Carinthie sont en train d'expérimenter en venant à Caux afin d'examiner leur situation tous en-

« Tasse de thé et dépolitisation », thèmes de réflexion proposés par M. Mengozzi.

PHOTOS : Archives
Réarmement moral :
pp. 1, 12, 14 et 15 ;
T. Bräckle : p. 13 ; British
Information Service, J. Mills : p. 9 ;
Chansina : p. 14 ;
Spreng : pp. 4, 5, 7
et 8.



semble. Elles rejoignent la méthodologie qui a été prônée dans le domaine institutionnel et juridique par bon nombre de mes collègues de la « Commission pour la prévention des discriminations et la protection des minorités » : dans la mise en œuvre de mesures visant à la protection d'une minorité, tout en assurant le respect de celle-ci, il faut veiller à ne pas infliger des restrictions intolérables au droit des personnes qui n'en font pas partie.

Refroidir la situation

Cette approche humaine a une conséquence très importante dont l'idée a fait son chemin peu à peu : chaque Etat a l'obligation juridique de faire de son mieux pour protéger les droits de l'homme, chacun cependant pouvant adapter les mesures qu'il prend à la situation locale. En d'autres termes, tout Etat qui est en condition, du point de vue économique et social, de prendre des mesures de protection, devra le faire même si d'autres n'y sont pas astreints à cause de leurs situations particulières. En effet, les éléments qui conduisent à l'identification d'un groupe sont multiples : la langue, la tradition culturelle, le contexte géographique ou social. L'action qui vise à protéger ce groupe doit donc être attentive aux circons-

tances. Plus important encore, il faut qu'elle veille d'abord à « refroidir » la situation si elle veut permettre de percevoir les solutions nécessaires.

Pas de modèle imposé

La conclusion que je voudrais tirer sera peut-être difficile à accepter pour certains : il n'est pas possible d'imposer les mêmes modèles à tout le monde. En Italie, il existe des minorités reconnues sur le plan international, d'autres qui ne le sont pas. La Cour constitutionnelle a ainsi décidé, en ce qui concerne les minorités slovènes de la Vénétie-Julie, qu'il fallait imaginer un autre régime que celui qui a été mis en place pour protéger la minorité germanophone du Haut-Adige. Cette méthodologie basée sur les droits de l'homme exige donc une connaissance approfondie des diverses situations. Elle va à l'encontre d'une certaine tendance qui voudrait établir des droits uniformes et généralisés pour toutes les minorités.

Où voulons-nous aller ? Cette question, posée au début de mon intervention, nous sort de l'organisation traditionnelle de la société basée sur l'individu, la commune, la province et l'Etat. Elle nous place dans un contexte nouveau qui permet de rechercher en commun la solution des problèmes des hommes.

DE LIVERPOOL À TURIN, LA MAIN TENDUE

Les scènes de violence occupent une place de choix dans les médias, mais c'est rarement par ceux-ci que nous sommes informés des processus de guérison ou de réconciliation qui en sont parfois le prolongement.

Le drame du stade de Heysel, à Bruxelles, est dans toutes nos mémoires, d'autant plus que des millions d'Européens ont pu en être les témoins bouleversés, sur leurs petits écrans, au moment même où il éclatait.

Ce qui n'a pas été dit, c'est ce qui s'est passé depuis en Angleterre et plus particulièrement à Liverpool.

Le fait est que rarement un drame n'a autant secoué la Grande-Bretagne. « Nous acceptons les événements de Bruxelles comme un déshonneur national dont nous avons tous des raisons d'éprouver de la honte, et à juste titre, » écrivait alors le *Sunday Telegraph*. Un autre journal du dimanche, *The Observer*, faisait un commentaire analogue : « Le hooliganisme a donné un coup terrible à notre sport national. C'est à la nation toute entière qu'il appartient aujourd'hui d'en porter le fardeau et de résoudre le problème ainsi créé. »

Les Britanniques, comme nous le confirme un correspondant, se sont livrés depuis à un véritable examen de conscience, cherchant les raisons profondes pour lesquelles un tel drame a pu se produire et les remèdes qui doivent être apportés.

En particulier, une recherche a été entreprise qui doit permettre d'améliorer la maîtrise des mouvements de foule et le comportement du public dans les événements sportifs. Il a été suggéré notamment d'introduire une législation prohibant la vente d'alcool à l'intérieur et aux alentours des stades. De telles mesures ne peuvent être rendues obligatoires, mais plusieurs clubs en ont pris l'initiative.

Deux initiatives

Une réflexion se dessine aussi quant aux valeurs et aux objectifs qui doivent être ceux de toute société. Le magazine *The Economist*, après avoir exprimé son espoir que la vision de la tuerie de Bruxelles à la télévision aura eu au moins le mérite de « choquer à un degré suffisant un nombre suffisant de Britanniques respectables », a insisté sur la nécessité de donner aux jeunes quelque chose en quoi ils peuvent mettre leur fierté. Pour cet hebdomadaire, ce n'est pas simplement le gouvernement de Mme Thatcher qui est sur la sellette : le problème ne cesse de s'infecter depuis cent cinquante ans. « Le changement d'attitude nécessaire, poursuit *The Economist*, devra se concrétiser en ce qui concerne les motivations et le « leadership » donnés à notre pays dans un langage nouveau de la part d'un gouvernement à qui il reste encore à démontrer qu'il sait apprendre de nouvelles langues. »

Un journaliste respecté du *Times* ajoutait pour sa part : « L'enseignement de valeurs morales pourtant généralement reconnues a été démantelé dans nos écoles. C'est au contraire vers un marécage moral qu'on conduit aujourd'hui les jeunes. On ne respecte plus l'autorité pour la bonne raison que celle-ci a perdu de son assurance et qu'on ne croit plus au droit que nous avons d'inculquer aux jeunes des critères objectifs de désintéressement. »

Nous ne donnons là qu'un échantillon de la réflexion qu'ont inspirée à l'opinion publique britannique les événements de Bruxelles. Mais nulle part cette tragédie a autant bouleversé qu'à Liverpool même, d'où proviennent principalement les auteurs du drame. Le succès international de ses deux équipes de football avait été jusque là un sujet de fierté et de prestige pour une ville qui est confrontée dans d'autres domaines à de nombreux problèmes de taille.

Deux initiatives positives ont beaucoup fait pour guérir ce qui aurait pu demeurer une source de rancœur et d'antagonisme entre l'Italie et la Grande-Bretagne. Nous voulons parler des cérémonies qui ont eu lieu dans les deux cathédrales de cette ville et la visite d'une délégation de Liverpool à Turin.

Un office « de contrition et de repentance dans l'espoir d'une réconciliation » a en effet eu lieu dans la cathédrale anglicane de Liverpool. Plus

Liverpool et ses deux cathédrales. Photo prise en 1967, après l'inauguration de la cathédrale catholique (à droite).



de 2 000 personnes y ont assisté un samedi matin. Le représentant de la reine a offert aux ambassadeurs d'Italie et de Belgique des plaques en argent sur lesquelles était gravé ce qui suit : « Au peuple d'Italie (ou : de Belgique), un gage de contrition et de sympathie profondes. »

L'évêque anglican a prononcé un sermon, le modérateur des Eglises libres et l'archevêque catholique ont récité des prières, des enfants ont allumé des cierges symbolisant l'espoir d'une réconciliation, tandis que le culte se terminait par la prière de saint François.

L'ambassadeur d'Italie a déclaré par la suite dans une interview à la BBC : « Vous avez accompli plus que ce qui était nécessaire. Le peuple italien pardonnera. » L'archevêque catholique de Liverpool, qui, une semaine auparavant,

avait dit une messe à la mémoire des morts de Bruxelles, a fait la remarque suivante : « Cette messe était le moment des larmes. C'est maintenant un nouveau départ. »

La délégation d'élus de Liverpool qui s'est rendue à Turin comprenait des représentants de tous les partis politiques ainsi que des deux clubs de football, le rédacteur en chef du journal *Liverpool Echo*, l'évêque anglican et l'archevêque catholique.¹⁾

L'archevêque a dit à Turin une messe en italien, bien que sa connaissance de la langue ait été limitée. Le rédacteur en chef avait amené avec lui des exemplaires d'une édition spéciale de son journal en italien où des excuses étaient présentées pour ce qui s'était passé à Bruxelles. Ce journal a été envoyé à toutes les grandes rédactions d'Italie.

Le jour du départ de Turin de la délégation anglaise, le quotidien italien *Tutto Sport* portait en gros caractères : « Liverpool, Turin te pardonne. »

JEAN-JACQUES ODIER, d'après des informations de Gerald et Michael Henderson

1) L'action de ces prélats est à rapprocher d'un fait récent concernant les incidents raciaux de Toxteth, dans la banlieue de Liverpool.

Dans une dépêche d'AFP/Reuter, on pouvait lire dans *Le Monde* du 3 octobre : « A Toxteth, à aucun moment les troubles ne se sont transformés en véritables émeutes grâce notamment à l'intervention de deux évêques de Liverpool, Mgr Sheppard, anglican, et Mgr Worlock, catholique. Ces derniers se sont rendus sur les lieux au cours de la nuit et ont longuement discuté avec des groupes de jeunes Noirs, réussissant partiellement à les persuader de se disperser. »

PORTRAIT

LA VOCATION D'UNE JEUNE CHINOISE

Il est des moments dans la vie où un geste, une parole, peut de façon inattendue toucher profondément le cœur d'une autre personne et infléchir son destin. C'est ce dont Julie Tan, une jeune Chinoise de Malaisie, a fait l'expérience il y a dix-huit mois.

Son interlocuteur était un membre de la communauté tibétaine en exil en Inde. A son retour de Pékin, où il avait été envoyé par le Dalai-lama pour entamer au nom de son peuple des négociations avec les autorités chinoises, il avait séjourné au centre asiatique du Réarme-

ment moral à Panchgani, près de Bombay. « Après que j'eus pris la parole, se souvient-il, cette jeune Chinoise a eu le courage de présenter des excuses pour ce que son peuple, le peuple chinois, avait fait, alors qu'elle appartenait elle-même à la diaspora et était née après l'occupation chinoise du Tibet. Cela m'a rempli de honte. Je me suis senti tout petit. Depuis, je m'efforce d'aborder de façon positive, non seulement les représentants de la République populaire de Chine, mais chaque Chinois que je rencontre. Ce geste de Mlle Tan a eu une influence très positive sur ma vie et sur la destinée des Tibétains. »

L'histoire de Julie Tan commence à Alor Setar, en Malaisie, tout près de la frontière thaïlandaise. Dixième enfant de sa famille, Julie est de petite taille, elle sourit souvent, ses yeux pétillent de malice.

« Mon père nous a fait observer de très près la tradition bouddhiste chinoise. Ses deux fils tenaient une place primordiale dans sa vie, tandis qu'il ne tenait aucun compte de l'opinion de ma mère, bien qu'elle jouât parfaitement son rôle d'épouse et d'éducatrice. »



Soucieux de l'avenir de ses enfants, M. Tan les met dans la meilleure école de la région, tenue par des sœurs. « Notre bouddhisme familial nous semblait moins tangible que la religion catholique pratiquée à l'école. C'est ainsi que nous, les enfants Tan, sommes tous devenus chrétiens. »

La minorité chinoise, en Malaisie, subit de nombreuses vexations. Il faut être excellent élève pour pouvoir faire partie du petit nombre de Chinois admis dans les universités. « Ce fut pour moi le prétexte que j'attendais pour me soustraire à l'autorité de ma famille et rejoindre mes sœurs en Australie. » Julie étudie la sociologie et la psychologie. Elle veut aider ceux qui ont des difficultés personnelles, mais elle n'en délaie pas moins tous les principes moraux, religieux et familiaux. Elle se lie à un jeune marxiste.

Inquiète, sa sœur la met en rapport avec des personnes du Réarmement moral. « Pour la première fois, se rappelle-t-elle, je rencontrai des gens qui s'intéressaient sincèrement à moi, à mon avenir, et à celui de la Malaisie. »

Participant à une rencontre à Melbourne, Julie se rend à l'évidence : sa vie contredit sa conscience, et notamment sur un point très précis : « N'ayant pas beaucoup d'argent, j'économisais par tous les moyens. Peu à peu, je m'étais mise à faire des petits vols dans les magasins. Cela ne fait de mal à personne, me disais-je. Je prenais aussi l'autobus sans payer. »

De retour à Sydney, où elle habite, Julie s'empresse d'oublier ses scrupules. C'est plus commode. Mais quand une amie lui annonce qu'elle va rembourser ce qu'elle devait à la régie des transports publics, elle se sent interpellée. « Je sentis que je devais faire de même. Je fis une rapide évaluation de mes dettes et nous sommes parties toutes les deux.

Victoire sur la peur

« A l'entrée du ministère, poursuit-elle, la secrétaire paraissait fort embarrassée. Pendant des heures, on nous a renvoyées de bureau en bureau pour nous faire atterrir enfin dans celui du fonctionnaire le plus proche du ministre. « *Nous ne sommes pas habilités à recevoir ces remboursements*, nous a-t-il dit. *Maintenant que vos consciences sont plus légères, je vous suggère de verser cet argent à une organisation charitable de votre choix!* » Mon amie donna l'argent au Réarmement moral et moi à un fonds destiné à aider un enfant vietnamien. Pour moi, cette démarche a été un saut dans l'inconnu et une victoire sur la peur. »

Julie met ensuite bon ordre à sa vie privée ; elle rompt avec son compagnon. Le troisième saut dans le vide concerne sa famille. « Revenue passer quelques semaines à la maison, relate-t-elle, j'ai essayé de faire changer l'attitude de mes parents et de mes frères et sœurs. Personne ne m'a écoutée, et pour couronner le tout j'ai eu une violente altercation avec mon père. »

Pour Julie, le choc est pénible. Elle se rend compte qu'avant de vouloir changer les autres, elle doit laisser Dieu avoir le dernier mot dans sa vie. Par la suite, elle a le courage d'écrire à ses parents et de leur dire quelle avait été sa vie et ce qu'elle avait appris depuis. « Je mis trois mois à rédiger cette lettre et je n'eus aucune réponse. Bien plus tard, cependant, je me rendis compte qu'une confiance profonde était née grâce à cette lettre : nous ne nous cachions plus rien, et une de mes belles-sœurs cessa de se sentir inférieure à moi. »

Ses études terminées, Julie décide de consacrer une année à travailler avec le Réarmement moral, à approfondir sa foi et à s'informer sur les problèmes mondiaux. « Tant de repères avaient été balayés de ma vie qu'il me fallait du temps pour les reconstituer. » Viennent ensuite dix-huit mois d'étude du chinois à Hong-Kong et à Taïwan. Puis elle décide d'engager toute sa vie avec le Réarmement moral. Elle se rend en Inde, sillonne ce vaste pays, visitant les villages et les bidonvilles pendant quatre ans. C'est là qu'elle rencontre le représentant du Dalaï-lama et que ses paroles l'aident à perdre sa haine des Chinois. « Depuis ce jour, dit-elle, je sens que ma tâche est de construire des ponts entre les Chinois, les Tibétains et les autres communautés, et de donner ma vie pour guérir la division partout où je serai. »

Propos recueillis par
EVELYNE SEYDOUX

Une voix, une conviction, un cœur

MURIEL SMITH NOUS A QUITTÉS

A Strasbourg, en mai 1962, le cinéma Les Arcades affiche un film en couleurs, *le Couronnement de ma vie*. Sur l'écran, Muriel Smith, l'actrice américaine qui tient le rôle principal, vient d'entonner une nouvelle mélodie : « Le monde est entré dans mon cœur. » Sa voix de mezzo-soprano s'enfle ou s'apaise, libre comme celle d'un oiseau ; elle colore chaque mot de force et de chaleur, faisant vibrer en chaque spectateur la corde la plus secrète, l'ensemble souligné par la noblesse de toute sa personne.

Muriel Smith incarne le personnage d'Emma Tremaine, qui, née de parents esclaves, a développé l'éducation des noirs et est devenue conseillère du président ; après sa rencontre avec le Réarmement moral, elle s'est réconciliée avec elle-même, avec ses enfants et avec les blancs.

Confrontée dès son enfance au problème racial des Etats-Unis, Muriel Smith avait toujours souhaité que sa vie serve à corriger ce mal. Elle abandonna une carrière prometteuse — elle avait

tenu peu auparavant le rôle de Carmen dans l'opéra de Bizet à Covent Garden — refusa celui qu'on lui offrait dans *Porgy and Bess* : elle se voulait disponible pour jouer celui de Mme Tremaine. Sa principale partenaire était Ann Buckles, une actrice blanche qui avait conquis un renom à Broadway et à la télévision.

Ce fut d'abord dans la version théâtrale du *Couronnement de ma vie* que Muriel et Ann parcoururent plusieurs Etats américains. Elles allèrent notamment en Géorgie, à Atlanta, à l'époque



Muriel Smith dans une scène du *Couronnement de ma vie*.

où presque tout le sud, le « deep South », comme on dit là-bas, était secoué par des affrontements raciaux. Le profond désir de Muriel semblait se réaliser sous ses yeux : noirs et blancs assistaient ensemble aux représentations. Plus encore, Mme Daisy Bates, présidente de l'Association pour le progrès des gens de couleur dans l'Etat d'Arkansas, affirmait que la pièce lui avait donné le courage d'aller se réconcilier avec M. Faubus, gouverneur de l'Etat. La photo de leur poignée de main fut publiée dans la presse mondiale.

En août 1959, Muriel Smith s'investit encore plus dans cet effort de réconciliation. Le jour de la rentrée des classes, on pouvait lire dans les journaux de Little Rock un article signé d'elle, intitulé : Une charte pour notre génération. Evoquant la libération de l'esclavage, Muriel Smith demandait à chaque lecteur d'accepter le Réarmement moral : « Avant d'être libres de parler au monde il nous faut, nous Américains, être libres de parler à nos voisins. Pourquoi, à cause des blessures douloureuses du passé, permettre qu'on se serve de nous pour nous enfermer dans la même impasse, alors qu'il existe un moyen d'en sortir ? Ce n'est pas une question de race, mais de caractère. (...) Mon peuple a combattu pour une pleine participation aux affaires du pays. (...)

Nous avons été préparés par l'Histoire pour jouer un rôle dans la mission de notre pays : donner la liberté au monde entier. »

Par le truchement du film, le message atteignit quarante-cinq pays : le Sierra Leone, où le film fut projeté pour les fêtes de l'indépendance ; l'Afrique du sud, où il fut accepté sans être censuré ; la Birmanie, où ce fut le premier ministre U Nu qui présida à son lancement.

En France : Strasbourg, Paris, Verdun... A Vichy, les spectateurs décernèrent le prix de la meilleure interprétation féminine à Muriel Smith, lors du référendum cinématographique de 1962.

Récital à Paris

Au fil des années, Muriel Smith poursuit sa tâche. Elle incarne le rôle d'une dirigeante de mouvement de libération en Afrique dans *Le Feu de l'ouragan*. Elle donna des récitals à Londres, à New York, dans les coins les plus reculés du Brésil, en Asie. A Paris, à l'issue du récital qu'elle donna en décembre 1964, un journaliste du journal *Les Arts* écrivit : « Sa voix comporte deux registres différenciés et

pourtant unis, dont les graves, grenats, ont une riche profondeur, les aigus, vailants, solides, le satiné d'une étoffe jamais soie et métal. Mme Smith dirige, module le son avec habileté ; son legato s'impose. Tantôt ses vocalises s'envolent avec légèreté et tantôt elle les déplie avec une ampleur majestueuse. »

Ayant surmonté un premier assaut du cancer – le deuxième devait l'emporter en septembre dernier – elle reprit des cours de chant et donna une soirée à Richmond, en Virginie, en décembre 1984. « Quand on écoute Muriel Smith chanter, écrivait un journaliste du *Richmond News Leader*, on a l'impression d'examiner un diamant des plus rares. Au moment où l'on croit avoir inventorié toutes ses richesses, il en surgit encore une autre et l'on est ébloui. »

La voix de Muriel Smith ne se fera plus entendre, mais le message pour lequel elle a tant donné d'elle-même et de son talent reste : « Quel privilège, disait-elle après son récital parisien, alors qu'elle était reçue chez la Baronne de Watteville, d'être associée au théâtre du Réarmement moral, dont les idées peuvent régénérer tous les domaines de la vie. »

LE RÉARMEMENT MORAL SUR LE TERRAIN

Étapes d'une recherche franco-allemande

Le 28 septembre dernier, par une rayonnante matinée d'automne, le film *Pour l'Amour de demain*, sur l'expérience d'Irène Laure, a été présenté en avant-première à un public strasbourgeois réuni dans une salle des Salons Ricard, en bordure de l'historique place Kléber. Près de cent cinquante personnalités et citoyens de la ville, groupes venus de Mulhouse et de Lorraine, participants au colloque franco-allemand qui se déroulait parallèlement à Haguenau. On notait en particulier le représentant permanent du Vatican auprès du Conseil de l'Europe, un vicaire épiscopal, la présidente départementale du Mouvement européen.

C'est le message de pardon se dégageant du film qui a le plus impressionné l'auditoire. « Qu'une femme comme elle ait pu pardonner aux Allemands ! Tout le monde devrait voir ce film », s'est exclamée une spectatrice qui avait connu sa part de souffrance dans la vie.

Pour l'amour de demain est aussi le titre d'un livre sur Irène Laure, écrit par Jacqueline Piguet-Koechlin. De nombreux exemplaires de l'ouvrage furent vendus ce jour-là et dédiés par l'auteur.

Durant le même week-end, une cinquantaine de responsables et de militants français

et allemands du Réarmement moral ont pris le temps de s'informer sur leurs préoccupations respectives et de s'interroger sur les actions à mener en commun en se fondant sur la conviction qu'une étroite coopération franco-allemande restait la clé et de l'unité européenne et du rayonnement de l'Europe au-delà de ses rives et de ses frontières.

« On ne trouvera pas de solution à la division de l'Europe en deux blocs, a dit un participant français, dans les limites de nos nationalismes. Sans remettre en cause nos racines, nous devons cesser de penser en termes nationaux. Le travail franco-allemand, dans la mesure où il est don commun au reste du continent, est le premier élément de solution à la division de l'Europe. »

A la question de savoir quelles étaient les prochaines étapes de ce travail commun ont été apportées des suggestions très concrètes :

- constitution d'équipes franco-allemandes pour accompagner les représentations du film *Pour l'amour de demain* en France, en Allemagne et ailleurs.

- Création d'un fonds pour le doublage en espagnol de ce même film.

- Création d'une pièce de théâtre franco-allemande sur la figure historique du pasteur alsacien Oberlin, qui appartenait totalement aux deux cultures.

- Présence franco-allemande à la prochaine conférence internationale du Réarmement moral en janvier prochain en Inde.

- Animation franco-allemande durant une partie des rencontres d'été à Caux en 1986.

« Un soleil en pleine nuit » reprend la route

Le mime et chanteur Michel Orphelin, que beaucoup de lecteurs de *Changer* ont applaudi il y a quelques années dans *Un soleil en pleine nuit*, a été invité à présenter une « veillée » tirée de ce spectacle à la basilique Saint Pie X à Lourdes. L'événement a eu lieu le 3 octobre dans le cadre du 77^e pèlerinage du Rosaire organisé par les Dominicains. 12000 personnes s'étaient rassemblées dans la basilique pour assister à cette évocation chantée et mimée de la vie de saint François d'Assise.

Michel Orphelin a fait ensuite une tournée dans six villes d'Alsace et de Lorraine à l'invitation des Franciscains de la Province de l'Est.

Solidarité France-Nouvelle-Zélande

Au moment le plus aigu de la tension diplomatique entre la Nouvelle-Zélande et la France, les participants à une réunion nationale du Réarmement moral en Nouvelle-Zélande ont adressé un message d'amitié à leurs collègues du Réarmement moral en France. Ils leur expriment l'espoir que les deux peuples

travailleront de concert à « créer dans la région vitale qu'est le Pacifique une zone libérée de la haine, de la peur et de la convoitise, étape dans la construction du monde nouveau voulu par Dieu ».

Quelques heures après la rédaction de ce message, le premier ministre français révélait ses conclusions concernant la responsabilité des services secrets dans l'attentat contre le *Rainbow Warrior*. Le lendemain, dans une conversation téléphonique avec un des responsables du Réarmement moral en France, un Néo-Zélandais exprimait son soulagement et son appréciation pour la franchise de M. Fabius.

Initiative des femmes d'Argentine

Des femmes d'Argentine engagées dans le Réarmement moral ont lancé un appel à leurs compatriotes dans lequel elles déclarent : « Argentins, chacun de nous est responsable des problèmes qui assaillent notre pays. Si nous voulons combattre la corruption et ouvrir une ère d'honnêteté, de réconciliation et de solidarité, il nous faut des hommes et des femmes au cœur pur et aux mains propres. »

La déclaration a été retransmise par une station de radio très écoutée, *Radio Mitre*, et a paru dans le quotidien *Tiempo Argentino*. L'écho suscité par cet appel a conduit à la tenue d'une réunion publique. Un chaleureux accueil a été réservé lors de cette rencontre à un jeune couple britannique, Bob et Lyria Normington. Ceux-ci ont été invités par un certain nombre de familles d'Argentine à contribuer à la restauration des relations entre les deux pays. Quelques semaines auparavant, un membre de la Chambre des Lords britannique avait été interviewé à la télévision à Buenos Aires. Parlant un espagnol excellent, il avait exprimé l'espoir que les relations entre les deux pays allaient pouvoir se reconstruire « brique par brique ».

Français et Allemands réunis à Haguenau.



REDÉCOUVRIR FRANK BUCHMAN

La première biographie complète
du fondateur du Réarmement moral
paraît en anglais



Garth Lean, l'auteur de Frank Buchman, a life.

Un quart de siècle après sa mort, Frank Buchman, le fondateur du Réarmement moral, va être découvert, ou redécouvert, grâce à la biographie très complète (608 pages) que l'écrivain anglais Garth Lean vient de lui consacrer (1).

1878-1961. Ces quatre-vingt trois années de la vie de Buchman correspondent à une période très agitée de l'histoire du monde. Le livre de Lean va de la naissance et de la jeunesse de Buchman dans l'Amérique provinciale du 19^e siècle à l'éclosion d'une action mondiale, basée sur des amitiés nouées aux quatre coins du globe et se déroulant dans une perspective véritablement géopolitique.

Buchman apparaît dans cette biographie comme un homme qui ne pouvait que se sentir terriblement à l'étroit dans le cadre fixe d'une structure, fût-elle créée par lui. L'expérience personnelle qu'il avait faite de la puissance divine et de sa force transformatrice lui faisait croire que n'importe qui, n'importe où, pouvait connaître une libération identique. Au fil des années, il avait acquis la profonde intuition que ce changement pouvait avoir un impact allant bien au-delà de l'expérience personnelle et susciter des changements sociaux et structurels précisément là où ils sont le plus nécessaires.

Travail en profondeur

La carrière de Buchman, qui avait reçu une formation de pasteur luthérien, commence à Philadelphie dans une œuvre sociale. Puis il se rend en Inde, à l'occasion d'une vaste campagne missionnaire d'évangélisation. C'est là qu'il

constate que ce travail de masse n'avait pas plus d'efficacité qu'une « chasse au lapin menée fanfare en tête ». Pour lui, il s'agissait de faire un travail en profondeur avec les individus.

Nommé par la suite secrétaire des YMCA (2) à l'université de Penn State,

en Pennsylvanie, Buchman s'efforce de mener son travail en profondeur. C'est durant ces sept années qu'il découvre la pratique de l'écoute de la sagesse divine et la nécessité de donner un contenu moral à tout message spirituel. Au terme de son séjour, l'atmosphère du campus a totalement changé, à tel



« J'ai toujours aimé les gens. » Frank Buchman avec la fille de U Nu, ancien premier ministre birman.



point que, détail important dans la vie d'une université américaine, l'équipe de football se remet à gagner ses matchs !

C'est en Chine qu'il se rend ensuite, voulant transposer à l'échelle d'une nation entière les leçons apprises au niveau d'une communauté. Il s'y trouve plongé dans des situations délicates, ce qui le conduit à aider certains dirigeants chinois à adopter eux-mêmes le christianisme en tant que force révolutionnaire.

Après avoir enseigné quelque temps à Hartford College, dans le Connecticut, il cesse rapidement toute activité professionnelle pour travailler jusqu'à la fin de sa vie sans salaire ni revenu régulier.

A l'âge de quarante ans, Buchman se lance seul à la recherche d'étudiants qu'il pourra former à devenir des apôtres de la foi là où Dieu est inconnu ou rejeté à cause de la façon de vivre de ceux qui parlent en son nom. Il parvient à rassembler un groupe de plus en plus nombreux de compagnons qui se mettent à travailler à plein temps avec lui et parcourent les continents. Ils rencontrent – et aident – des centaines de milliers de personnes, organisant de grandes manifestations publiques ou des rencontres en cercles restreints.

Des solutions neuves à de vieux problèmes

Les années vingt, la crise des années trente, le deuxième conflit mondial, l'après-guerre et la guerre froide, la période de la décolonisation se succèdent, mais le message de Buchman ne change pas : le cœur humain peut changer ; des hommes et des femmes au cœur libre peuvent trouver des solutions neuves à de vieux problèmes ; le monde peut être gouverné par des hommes gouvernés par Dieu. Seules ses méthodes et sa façon d'aborder les problèmes changent constamment.

Buchman prend à cœur les préoccupations des Indiens d'Amérique du Nord ou des Maoris de Nouvelle-Zélande bien avant que la majorité du monde blanc

prenne conscience de la véritable situation et des sentiments de ces minorités. Il invite les dirigeants de l'Afrique post-coloniale à s'associer à son œuvre, les traitant en hommes d'Etat, alors même que certains les accusent de n'être que des agitateurs. Un éminent groupe de femmes noires américaines lui décerne une récompense pour son travail de réconciliation entre les races. Il emmène deux cents personnes dans le sous-continent indien pour y présenter trois pièces de théâtre. Au lendemain de la seconde guerre mondiale, il aide les Japonais à donner des fondements moraux à leur jeune démocratie. Il est décoré par les gouvernements français et allemand pour son rôle dans le rapprochement de leurs deux pays et la mise en œuvre d'une coopération réelle après des siècles d'inimitiés et de guerres. Cinq autres gouvernements lui décernent également leurs décorations les plus représentatives. Sur les ondes des radios émettant au-delà du rideau de fer, il est le premier occidental à mettre les marxistes au défi d'accepter un idéal plus exigeant que le leur.

Découverte

Cela ne l'empêche pas de subir constamment critiques et controverses. A Penn State, les étudiants le ridiculisaient en le traitant de « Jean le pur » (« pure John »). Plus tard ses collègues de Chine le renvoient – mais admettront ensuite leurs vrais mobiles et feront amende honorable. Il est constamment l'objet d'attaques de la part de particuliers comme des médias.

Pendant la seconde guerre mondiale, il perd le gros de son équipe permanente, enrôlée dans les Forces alliées. En 1942, une crise cardiaque le laisse partiellement paralysé. Mais jamais il n'abandonne le combat.

Quand on lui demande pourquoi, il répond : « J'ai toujours aimé les gens. » Quand on lui demande comment : « J'ai été merveilleusement conduit vers ceux qui étaient préparés. »

Lancer et promouvoir un mouvement ne l'intéresse pas. L'essentiel pour lui est de transmettre des valeurs inaliénables qui aident les gens à vivre et à orienter leur existence.

A un des ses compagnons, torturé devant le choix de la stratégie pour une action à entreprendre, il lance : « Bien sûr, pour moi c'est plus facile que pour toi, car moi, je ne suis pas du Réarmement moral ! » Au beau milieu d'une campagne nationale, quelqu'un lui demande : « Comment va le Réarmement moral ? – Il me semble que nous parvenons à en présenter de temps en temps une image satisfaisante », réplique-t-il. A l'ami qui lui dit : « Mais alors ne l'astu pas créé ? », il répond : « Non non, je l'ai simplement découvert. N'importe qui peut le découvrir avec moi. »

AILSA HAMILTON

(1) *Frank Buchman: a life*. Editions Constable, Londres.

(2) Association de jeunes et d'étudiants chrétiens, connue en France sous le nom d'U.C.J.G.

Rien ne vaut le confort d'un siège Slumberette Swissair pour se laisser aller au sommeil.

Nocturne

Frédéric Chopin, Opus 37 Nr. 1

© 1970 by G. Henle Verlag, München

Désolé, Monsieur Frédéric, mais les sièges-couchettes dont sont équipés les Boeing 747 et les DC-10 en First Class Swissair sont si confortables que même les mélomanes s'y abandonnent au sommeil.

Pourtant, la qualité musicale des écouteurs électroniques Sennheiser est insurpassable. Mais on peut en dire autant du confort de nos sièges-couchettes.

Une simple pression sur une touche et le voilé adapté à votre position préférée. Et sitôt réveillé, le voilé à nouveau en position idéale pour passer à table.

Les prestations du service First Class sont conçues pour que votre retour du pays des songes s'effectue dans les conditions les plus agréables.

Les multiples attentions qui vous sont réservées commencent par une coupe de champagne en guise de bienvenue. Les trois menus soignés qui vous sont proposés ensuite vous permettent également d'en composer un à votre guise. A ce propos, vous ne manquez pas d'apprécier les subtilités de la cuisine moderne Swissair à bord de plusieurs de nos vols long-courriers. Et côté boissons, notre vaste choix comprend, bien

entendu, d'excellents vins et de fameux milésimes.

En fait, le service assuré par le personnel de cabine est si naturellement prévenant et si personnalisé en First Class Swissair que finalement, on ne peut que regretter de s'être laissé gagner par le sommeil.

Swissair ou votre agence de voyages IATA se fera un plaisir de vous fournir de plus amples renseignements.

swissair